



## Communiqué de presse du 28/02/2024 Collectif Inter Hôpitaux

### Carence fautive

Urgences du Mans en grève, alerte au Havre, patiente hospitalisée après deux semaines d'attente sur un brancard, déclenchement du plan « hôpital en tension » à Toulon ... la presse régionale égrène quotidiennement la litanie des fermetures ... Aubenas, Alençon, Angoulême, Saint-Flour, Ancenis ou Saintes, aucune région n'est épargnée.

Le Collectif Inter Hôpitaux alerte depuis 4 ans et demi sur cette situation qui aurait dû alarmer au plus haut niveau.

Le CIH soutient l'initiative de parlementaires pour qu'une commission d'enquête soit diligentée sans délai.

Rien ne sera réglé par la téléconsultation et la culpabilisation de la population.

Ce n'est pas « la faute des malades » si par défaut de prévention, de suivi, d'accès aux soins de proximité, ils consultent aux urgences.

Ce n'est pas « la faute des urgences » si par manque de lits d'hospitalisation les malades restent sur des brancards.

Ce n'est pas « la faute des services » si faute de personnels, des lits sont fermés.

Ce n'est pas « la faute des personnels » si, écœurés par la dégradation de leurs conditions de travail et par la détérioration de l'accueil des personnes soignées, ils quittent le métier et l'hôpital.

En revanche il est de la responsabilité du gouvernement de prendre des mesures.

L'absence de plan pour atteindre dans les 5 ans un nombre maximal de patients par soignants et, ainsi, faire revenir les personnels dans les hôpitaux, est une carence fautive.

Faire voter un budget inférieur à l'inflation, refuser de compenser la pénibilité et la sujétion horaire des métiers du soin, refuser d'associer les personnels et usagers aux prises de décision dans les hôpitaux sont autant d'erreurs funestes.

De fautive, l'inaction devient coupable.